



Niger : un atelier RETEX (retours d'expérience) pour évaluer le respect des droits de l'homme et de la protection des civils lors des opérations de la Force conjointe du G5 Sahel



Quelques participants de la Force conjointe du G5 Sahel (du PCIAT, du bataillon et de l'unité prévotale de Téra) aux côtés de membres du personnel du HCDH réunis pour une photo de famille, au lancement de l'atelier de retour d'expérience (RETEX) sur les opérations Kana 1 et 2.

Éditorial

La période concernée a été la décision du Mali de se « retirer du G5 Sahel, y compris de sa Force conjointe », suivie du retrait effectif du personnel malien à la fin du mois de juin. La décision survenue après l'échec de la passation de la présidence de l'organisation au Mali, lors de la 8^{ème} conférence ordinaire des chefs d'État du G5 Sahel qui était prévue en février, mais qui avait été reportée.

Le 18 mai, le Conseil de sécurité des Nations Unies a tenu l'une de ses réunions d'information semestrielles sur la Force conjointe du G5 Sahel, au cours de laquelle la plupart des membres ont reconnu l'importance des opérations transfrontalières dans la lutte contre le terrorisme et, tout en notant les difficultés et les défis rencontrés, notamment les contraintes financières. Ils ont reconnu les efforts entrepris par la Force conjointe et l'ont félicitée pour le nombre d'opérations menées dans la région. Les membres ont regretté la décision du Mali de se retirer du G5 Sahel, y compris de la Force conjointe.

Les états-membres ont également accordé une grande importance à l'évaluation stratégique conjointe sur la gouvernance et la sécurité au Sahel, menée conjointement par les Nations unies, l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le G5 Sahel. Tous les membres ont réitéré leur soutien à la région du Sahel

A la suite du retrait du Mali, le Comité de Défense et de Sécurité (CDS) du G5 Sahel a décidé de déplacer temporairement le Poste de Commandement Interarmées de théâtre (PCIAT) de Bamako à N'Djamena au Tchad. Le HCDH y a alors déployé son conseiller militaire et son expert Police, afin de maintenir son engagement étroit avec le PCIAT.

La Force conjointe a néanmoins poursuivi ses opérations dans les trois fuseaux, avec la participation de bataillons du Burkina Faso, du Tchad, de la Mauritanie et du Niger.

Le HCDH a également dû réviser son plan d'action, en raison de la suspension de la

participation de membres des bataillons maliens de la FC-G5S et des Forces armées maliennes (FAMA) à toute activité organisée en appui à la Force conjointe. Ce reajustement a permis de poursuivre les activités du Projet dans les autres pays du G5 Sahel, notamment en Mauritanie, au Tchad et au Niger, où a eu lieu le premier atelier de retour d'expérience (RETEX) portant sur une opération spécifique, ainsi qu'une formation des formateurs pour les instructeurs des Forces de défense et de sécurité. Au Tchad, l'équipe a lancé une série de sensibilisations sur les droits de l'homme et le droit international humanitaire en direction du personnel du Poste de Commandement du Fuseau Est.

Julien ATTACKLA-AYINON

**Coordonnateur du Projet d'appui à la Force
conjointe du G5 Sahel**

Niger : Formation des formateurs au profit des instructeurs des forces de défense et de sécurité

Du 17 au 20 mai à Niamey, l'équipe du projet au Niger a animé un atelier de formation de formateurs pour les instructeurs de la police, de la gendarmerie, de la garde nationale, des forces armées nigériennes, de la protection civile, de l'administration pénitentiaire et des écoles et centres de formation du service central de lutte contre le terrorisme. Cette formation avait pour objectif de donner aux cinq officiers du fuseau centre de la FC-G5S qui y ont participé, les rudiments nécessaires pour servir de formateurs sur les aspects de conformité aux droits de l'homme et au droit humanitaire international. De plus, elle bénéficie à tous les autres participants issus

des FDS, contribuant ainsi aux initiatives de formation en direction des forces de sécurité intérieures, en raison de leur importance dans les opérations antiterroristes, notamment pour les questions d'arrestation, détention et poursuites judiciaires. Cela vient compléter les efforts de l'équipe sur les Forces de Sécurité Intérieures (ISF) pour soutenir ces services dans l'intégration des normes internationales en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire lors des opérations de lutte contre le terrorisme, notamment lors des procédures d'arrestation, de détention, de poursuites, de procès et de libération. Au total, 29 participants (dont cinq femmes) ont suivi cette formation.

Dans ce numéro :

Editorial	1
Renforcement des capacités	2 - 4
Protection des civils	5
Partenariats	5



Les instructeurs des écoles et centres de formation des forces de défense et de sécurité du Niger et de la Force conjointe G5 Sahel/Fuseau Centre réunis à l'occasion de la formation des formateurs sur les droits de l'homme, le droit international humanitaire



Les participants de la force conjointe et les experts du HCDH posant pour la photo de famille au lancement de l'activité.



Une collègue de l'UNICEF, participant à la remise des certificats de fin de formation

Mauritanie : L'unité prévôtale de la FC-G5S formée sur la judiciarisation du champs des opérations



Les membres de l'unité prévôtale de la Force conjointe du G5 Sahel et les formateurs du HCDH posant à l'occasion du lancement de la formation sur la judiciarisation des opérations, le 23 mai à Néma, Mauritanie

Du 23 au 26 mai à Néma, en Mauritanie, le HCDH a co-aminé avec le conseiller juridique de la FC-G5 Sahel, une session de formation pour l'unité prévôtale de la Force conjointe du G5 Sahel sur les droits de l'homme et la judiciarisation des opérations militaires. La session a bénéficié aux 13 membres (tous des hommes) de l'unité

prévôtale mauritanienne de la Force conjointe du G5 Sahel et visait à renforcer leurs connaissances sur des sujets pertinents pour leur mission. Ont ainsi été couverts des sujets tels que la relation entre les prévôts et l'unité spéciale d'investigation ; les procédures opérationnelles standard sur la capture, la détention, le transfert et la libération ;

la protection des victimes et des témoins ainsi que la protection des enfants. Les participants ont exprimé leur appréciation des activités développées et ont indiqué qu'elles les ont aidés à mieux comprendre le rôle du prévôt au sein de la Force conjointe.

Mauritanie : Formation des stagiaires du Collège de Défense du G5 Sahel

Du 18 au 22 avril, l'équipe du projet en Mauritanie, en partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a organisé un atelier de formation pour 45 stagiaires (tous des hommes) du Collège de défense du G5 Sahel, dont certains stagiaires ont été déployés dans la Force conjointe ou ont été impliqués dans la coordination de la Force conjointe. L'objectif était de continuer à renforcer les capacités des stagiaires en matière de droits de l'homme.

L'équipe du projet a fait des présentations sur le Cadre de conformité, le droit international des droits de l'homme, le droit international humanitaire, la protection des enfants et les violences sexuelles liées aux conflits. La formation a été enrichie et complétée par des interventions en ligne d'experts du HCDH à Genève et à New York.

Tchad : Lancement d'un programme de sensibilisation aux droits de l'homme et au droit international humanitaire pour le personnel du PC-Fuseau Est



Une vue des participants, attentifs à la présentation sur la protection des enfants dans le contexte des opérations du G5 Sahel

Le 11 mai 2022, l'équipe du projet au Tchad a lancé son programme de sensibilisation au profit du personnel du Poste de Commandement du fuseau Est de la Force conjointe du G5 Sahel. Ce programme vise à sensibiliser les officiers et sous-officiers du PC Fuseau, pendant des sessions d'une demie journée chacune, sur des aspects spécifiques du DIH et du DIDH.

Ainsi, au cours de la période en revue, l'équipe a conduit 6 demi-journées de sensibilisation sur les droits de l'homme, le droit international humanitaire et les droits des réfugiés au profit de 40 officiers et sous-officiers (dont 3 femmes) du PC-fuseau Est.

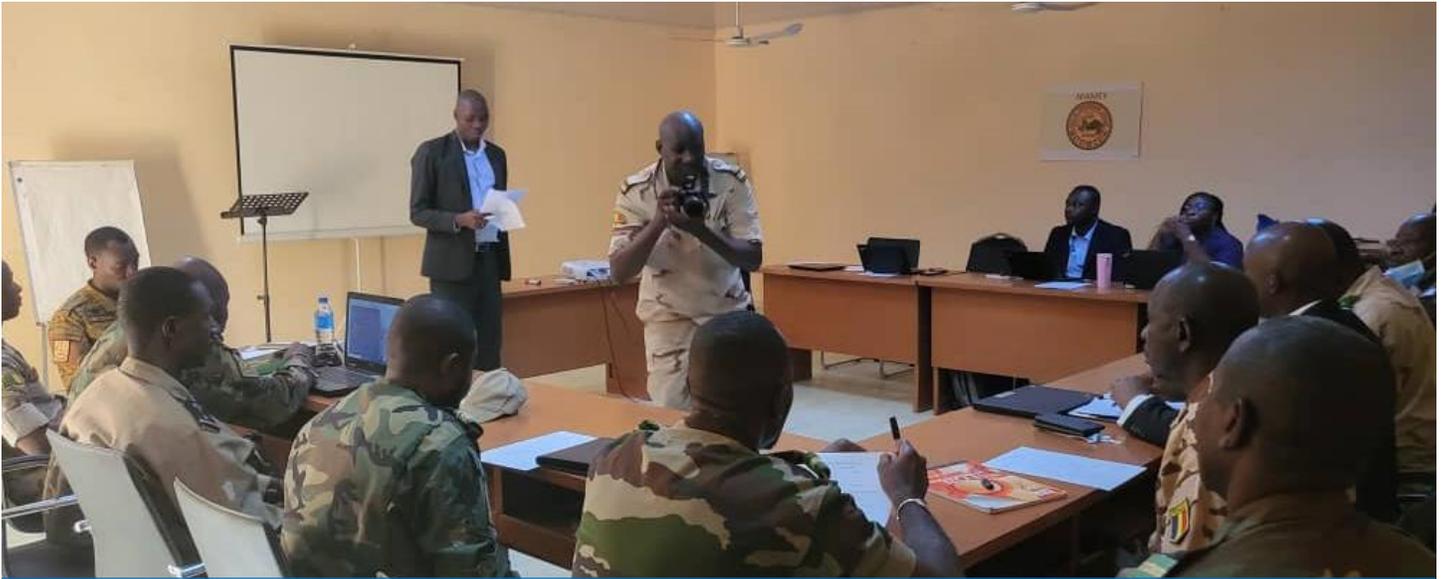
Ces activités sont les premières d'une série de 12. Elles ont eu lieu les 11, 18 et 25 mai ainsi que les 1er, 17 et 22 juin, et

ont porté sur les règles et principes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire régissant l'usage de la force et des armes à feu dans le maintien de l'ordre et la conduite des hostilités ; la protection des enfants dans le contexte des opérations du G5 Sahel ; sur les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), y compris en ce qui concerne les cadres juridiques nationaux et internationaux qui sous-tendent la protection et l'assistance aux réfugiés et aux PDI ; sur la protection des civils dans le contexte des opérations de la Force conjointe du G5 Sahel ; et sur les règles d'engagement de la Force conjointe du G5 Sahel. L'ors de la sixième session, la présentation a été conduite par un Colonel ayant participé à la formation des formateurs organisée par le projet en novembre 2021 à Bakara, au Tchad.



Le Commandant adjoint du PC-Fuseau, prononçant une allocution pour le lancement des sensibilisations

Niger : Le HCDH et la FC-G5S ensemble pour un atelier de retour d'expérience (RETEX) sur les opérations Kana 1 et 2



Un membre de l'équipe du HCDH présentant aux participants les objectifs et enjeux de l'atelier, avant le démarrage des travaux.

Les 20 et 21 avril 2022, le HCDH et la Force conjointe du G5 Sahel ont organisé conjointement, à Niamey, dans les locaux du poste de commandement du fuseau centre, une session conjointe de retour d'expérience (RETEX) sur les opérations militaires Kana 1 et Kana 2 menées respectivement en février et mars 2022, dans la zone des trois frontières. L'objectif était d'évaluer conjointement l'application

des droits de l'homme et du DIH lors des opérations Kana 1 et Kana 2, ainsi que leur impact sur la population civile. Au total, 19 participants, dont une femme, ont assisté à l'activité. Ont été réunis des commandants de bataillon et de compagnie, des représentants de la composante police de la force conjointe du G5 Sahel et des représentants du poste de commandement du fuseau centre et des représentants du PCIAT. Au terme des travaux,

des recommandations ont été faites pour améliorer les pratiques dans les opérations futures afin de mieux intégrer les droits de l'homme et les normes humanitaires internationales, notamment en ce qui concerne les mesures prises pour protéger les civils. Cet atelier était le premier RETEX organisé immédiatement après des opérations de la FC-G5S. Il est envisagé, avec la FC-G5 S, de systématiser cette bonne pratique pour l'avenir.

Mali : RETEX avec le l'état-major de la FC-G5S, avant sa relocalisation du Mali, à N'Djamena au Tchad

Le 23 juin, le HCDH a organisé une réunion avec des officiers clés du PCIAT, y compris des officiers maliens, avant leur départ de Bamako, dans le but de recueillir leurs commentaires sur la mise en œuvre du Cadre de conformité. La réunion a pris la forme d'une réunion informelle de retour d'expérience (RETEX), auquel ont participé les conseillers politiques, policiers et juridiques du commandant de la force, l'officier en charge des opérations PCIAT, et les chefs des cellules militaires J3, J57 et J9. Les officiers sortants ont fait un rappel de l'excellente collaboration entre l'équipe de projet et le PCIAT, rappelant différentes activités et réalisations. Par exemple, les officiers ont discuté de l'atelier RETEX sur

la contribution de la composante police à la mise en œuvre du Cadre de conformité organisé à Bamako en décembre 2021, qui, selon eux, a fourni une occasion unique aux participants de partager leurs connaissances et leur expérience sur la mise en œuvre du Cadre de conformité ; l'atelier de formation sur la communication organisé à Nouakchott, en février 2022, qui a permis à la Force conjointe de développer des capacités supplémentaires dans le traitement de la désinformation et de la mésinformation dans le contexte du contre-terrorisme ; la participation du PCIAT au Forum humanitaire européen sur la protection des civils, en mars 2022, où la Force conjointe a été exposée à différentes discussions sur le sujet et a pu présenter les défis auxquels elle est confrontée dans la mise en œuvre des

de protection des civils ; et le RETEX sur les opérations Kana 1 et 2 organisé à Niamey en avril 2022, au cours duquel les officiers ont discuté des avantages de mener un RETEX sur des opérations spécifiques immédiatement après leur déroulement.

Le personnel malien quittant le PCIAT a également fait des suggestions sur des domaines d'amélioration, notamment la poursuite des RETEX pour permettre de tirer des leçons et de mieux inclure les mesures de protection des civils dans la planification et la conduite des opérations militaires ; et la diffusion des textes réglementaires adoptés tout au long de la chaîne de commandement militaire et la sensibilisation des bataillons sur ces documents.